

LE DEVOIR

Libre de penser

Mourir dans la dignité - L'influence discrète de l'Opus Dei

Plusieurs témoins entendus en commission parlementaire sont associés au groupe religieux conservateur

29 octobre 2013 | Hélène Buzzetti | Québec



Photo : La Presse canadienne (photo) Jacques Boissinot

La semaine dernière, des députés libéraux ont demandé à la ministre Véronique Hivon d'entendre les dix groupes s'étant vu refuser une tribune lors des auditions publiques sur le projet de loi 52.

Ottawa — L'Opus Dei, cette organisation ultracatholique et ultrasecrète rendue sombremenent célèbre par le best-seller *Da Vinci Code*, est derrière au moins six médecins ou individus qui se sont déplacés à Québec pour dire leur désaccord relativement au projet de loi sur l'aide médicale à mourir. Ce groupe religieux, qui ne compte que 210 membres au Québec, est représenté de manière disproportionnée dans les rangs des opposants.

Grâce à divers recoupements, Le Devoir a pu confirmer les allégeances à la prélature de l'Opus Dei des médecins Catherine Ferrier et José Morais, ainsi que de Silvia Ugolini, Inés Maria Tillard et Nicole Charbonneau Barron. Une sixième personne, Théa Stoina, a des affinités avec le groupe.

Catherine Ferrier est une des figures de proue du mouvement d'opposition au projet de loi de Québec. La gériatre représente le Collectif de médecins du refus médical de l'euthanasie et, comme Le Devoir l'a révélé il y a trois semaines, siège aussi au conseil d'administration de Vivre dans la dignité, un groupe qui se dit pourtant distinct. Or, Mme Ferrier a siégé en 1991 et 1992 au conseil d'administration de la Fondation pour la culture et l'éducation (FCE). Ce groupe, situé à Montréal, a été fondé par l'Opus Dei en 1968 et est aussi connu sous le nom VPOC-Vice postulation of Opus Dei in Canada auprès de l'Agence du revenu du Canada. La FCE gère un budget annuel d'environ 2,7 millions de dollars. Au moins un administrateur de l'Opus Dei siège également au conseil d'administration de la FCE, preuve supplémentaire des liens entre les deux entités.

La porte-parole de l'Opus Dei au Québec, Isabelle St-Maurice, confirme l'affiliation de Mme Ferrier. « Clairement, oui », a-t-elle indiqué au Devoir. Elle assure que c'est un hasard si autant de membres se sont fait entendre à Québec sur cette question. « Il n'y avait pas d'action concertée de notre part. »

Le principe du projet de loi 52 doit être voté mardi à l'Assemblée nationale. Deux ex-ministres libéraux ont indiqué qu'ils voteraient contre.

Mme Ferrier apparaît souvent dans ses sorties contre le projet de loi de Québec avec le Dr José Morais. M. Morais aussi est impliqué à la FCE. Il en a été le président de 2000 à 2011.

Pour sa part, Silvia Ugolini s'est présentée en octobre 2010 à titre personnel devant les parlementaires de Québec pour manifester son opposition à l'aide médicale à mourir. Pourtant, elle fait aussi partie du Collectif de médecins du refus médical de l'euthanasie de Mme Ferrier et a siégé au conseil d'administration de la FCE en 2011 et 2012. Elle a comparu en même temps que Nicole Charbonneau Baron, qui s'oppose elle aussi à l'euthanasie. Mme Charbonneau Baron a été porte-parole de l'Opus Dei au Québec pendant quelques années. Son affiliation avait fait couler beaucoup d'encre en 2008 lorsqu'elle s'était portée candidate pour le Parti conservateur dans Saint-Bruno - Saint-Hubert.

Quant à Inés Maria Tillard, elle s'est présentée en commission parlementaire spéciale à Québec en septembre 2010 pour manifester son désaccord. « Je suis une citoyenne intéressée par cette question à titre personnel », avait-elle dit aux élus. Elle n'a pas dit mot de ses affinités avec l'Opus Dei. Elle est la première vice-présidente de la FCE, selon la déclaration la plus récente de l'organisme.

Enfin, Théa Stoina, une étudiante en pharmacie, avait dit en commission parlementaire spéciale : « Je crains d'être obligée, un jour, d'avoir à préparer des médicaments qui donnent la mort si l'euthanasie était légalisée. » Non seulement sa page Facebook révèle sa ferveur catholique, mais elle indique aussi qu'elle « aime » le fondateur de l'Opus Dei, Josemaría Escrivá de Balaguer, tout

comme le Club l'essor. Ce club, destiné aux filles du secondaire, propose des activités à caractère spirituel offertes par l'Opus Dei. En outre, Mme Stoina et Mme Ferrier se connaissent, reconnaît cette dernière.

« Tout ce qui est hors de mon activité professionnelle n'est pas du domaine public », a d'abord indiqué Mme Ferrier lorsqu'elle a été interrogée à propos de son appartenance à l'Opus Dei. Mais elle reconnaît que ses membres sont impliqués. « Je peux vous dire qu'il y en a quelques-uns, mais il y en a très peu. »

Au cours des dernières semaines, des médecins ont contacté Le Devoir pour exprimer leur malaise devant l'activité au sein de l'Opus Dei des opposants publics à l'aide médicale à mourir. Ils s'interrogent sur leur neutralité, alors que ces médecins s'expriment sans jamais expliciter leurs croyances religieuses, faisant toujours référence à leur expertise médicale pour établir leur crédibilité.

La semaine dernière, des députés libéraux ont demandé à la ministre Véronique Hivon d'entendre les dix groupes s'étant vu refuser une tribune lors des auditions publiques sur le projet de loi 52. La ministre a refusé leur requête. Il y a parmi ces intervenants des groupes comme l'Alliance des chrétiens en droit, l'Euthanasia Prevention Coalition et la Société dentaire et médicale chrétienne du Canada.

Le groupe anti-avortement et anti-euthanasie Campagne Québec-Vie affirme d'ailleurs dans son site Internet que « si le Parti québécois et la CAQ ne respectent pas la liberté de conscience de leurs députés, il faut nous tourner vers le Parti libéral et encourager les députés ambivalents à voter pour la protection des personnes vulnérables de nos sociétés ».

L'Opus Dei est une association de laïcs catholiques faisant partie de l'Église. De stricte obédience papiste, le groupe suscite la méfiance du fait de son caractère secret : les membres sont invités à ne pas révéler leur affiliation. On y encourage les pratiques de mortification, notamment la flagellation et le port du cilice deux heures par jour.

L'Opus Dei pousse ses membres à poursuivre des études supérieures pour ensuite se mêler aux élites. Elle compterait environ 85 000 membres dans le monde, dont 210 au Québec. Le vicaire Frederick Dolan, qui est basé à Montréal, est lui-même un ancien courtier en valeurs mobilières ayant étudié à l'Université Harvard. Il a été, de 1992 à 1998, chancelier de la Curie de la prélatrice à Rome, sorte de haut gradé de l'administration vaticane.

Avec la collaboration d'Amélie Daoust-Boisvert